



Conseil économique et social

Distr. générale
19 juillet 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports routiers

Session spéciale

Genève, 10-12 juillet 2013

Rapport de la session spéciale du Groupe de travail des transports routiers concernant une proposition d'accord multilatéral mondial relatif au transport régulier international de voyageurs par autobus et autocar (OmniBUS)

I. Participation

1. Le Groupe de travail des transports routiers (SC.1) a tenu sa session spéciale à Genève du 10 au 12 juillet 2013, sous la présidence de M. Roman Symonenko (Ukraine). Y ont participé les représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) suivants: République de Moldova, République tchèque, Suisse, Turquie et Ukraine.

2. Étaient aussi représentées les organisations non gouvernementales suivantes: Association des transporteurs routiers internationaux, Union internationale des transports routiers (IRU) et Association des transporteurs routiers nationaux de Lituanie.

II. Adoption de l'ordre du jour

3. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de la session (ECE/TRANS/SC.1/S/391).

III. Proposition d'accord multilatéral mondial relatif au transport régulier international de voyageurs par autobus et autocar (OmniBUS)

4. Le Groupe de travail a examiné le texte du projet d'accord multilatéral mondial relatif au transport régulier international de voyageurs par autobus et autocar (ECE/TRANS/SC.1/S/2013/1), apportant un certain nombre de modifications à inclure dans la version révisée du document (ECE/TRANS/SC.1/S/2013/1/Rev.1) qui sera établie par le

secrétariat. Le Groupe de travail a prié le secrétariat de distribuer le document ECE/TRANS/SC.1/S/2013/1/Rev.1 – une fois qu’il sera prêt – à tous les États membres de la CEE pour examen et observations éventuelles, ainsi que d’inviter les États membres de l’UE et la Commission européenne à participer activement à la mise au point de cet accord. Le projet d’accord révisé et les observations reçues ultérieurement par le secrétariat constitueront la base de discussion à la prochaine session du SC.1 (Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de consacrer une journée à la discussion de l’accord OmniBUS lors de la prochaine session du SC.1 qui se tiendra du 28 au 30 octobre 2013. Le Président a demandé aux membres du SC.1 de réfléchir, en particulier, aux annexes V, V a) et VI.

IV. Questions diverses

5. Le secrétariat a informé le Groupe de travail de la décision prise le 11 juillet 2013 par le Comité exécutif de la CEE de prolonger le mandat du groupe d’experts de l’AETR jusqu’à la fin de 2014.

V. Adoption de décisions

6. Le Groupe de travail a adopté une liste des décisions prises à cette session spéciale.
